

Bienvenue au club des VE

Félicitations pour l'achat de votre nouveau VE! Vous avez fait un excellent choix et nous espérons que vous allez aimer votre nouveau véhicule.

La conduite et la recharge d'un véhicule électrique sont parfois différentes de ce que vous connaissez. Voici quelques principes fondamentaux qui vous guideront dans cette nouvelle aventure passionnante. Pour en apprendre davantage, consultez le Guide d'utilisation des VE qui se trouve dans votre trousse de bienvenue.

Découvrez votre nouveau VE

Consultez le manuel du propriétaire et lisez le guide d'utilisation des VE qui se trouve dans cette trousse. Le guide d'utilisation des VE est destiné aux nouveaux conducteurs de VE qui ont besoin d'aide pour comprendre certains principes fondamentaux. Ce guide, créé par le New Brunswick EV Owners' Group, vous expliquera les étapes essentielles de la recharge, de l'entretien et de la conduite de votre véhicule tout au long de l'année.

Recharge à domicile

La recharge à domicile peut être facile grâce aux bornes de recharge de niveau 1 et de niveau 2. Tous les modèles de VE sont dotés d'un câble portable qui vous permet de les recharger à partir de toute prise de courant domestique classique. Cette méthode, appelée la recharge de niveau 1, est la plus lente, mais elle permet de recharger le véhicule, peu importe où vous êtes.

Vous voulez plus d'énergie? Nous pouvons vous aider grâce à notre programme de remboursement pour bornes de recharge. Vous pouvez obtenir un remboursement de 50 % (avant taxes et frais) sur l'achat et l'installation d'une nouvelle borne de recharge pour VE de niveau 2, jusqu'à concurrence de 750 dollars. Vous trouverez tous les renseignements dont vous avez besoin pour choisir une borne de recharge à domicile admissible sur la page [Rabais pour véhicules électriques \(energienb.com\)](https://www.energienb.com).

Découvrez les bornes de recharge locales et les cartes de bornes de recharge

Tous les véhicules électriques (VEB et VHR) peuvent être rechargés aux bornes de recharge de niveau 2, **mais seuls les VEB et certains VHR sont compatibles avec les bornes de recharge rapide à courant continu (BRCC)**.

Cependant, les véhicules Tesla sont les seuls modèles qui peuvent être rechargés aux bornes de recharge Tesla.

Le réseau branché d'Énergie NB propose des bornes de recharge publiques de niveau 2 et des BRCC dans les communautés du Nouveau-Brunswick. Inscrivez-vous sur le site eChargeNetwork.com et téléchargez l'application pour trouver des bornes de recharge, ajouter des crédits à votre compte et accéder aux bornes de recharge.

Trouvez encore plus de bornes de recharge pour VE sur PlugShare.com. Ce site offre des conseils sur la recharge, des commentaires et des photos des membres de la communauté locale des VE.

Testez l'autonomie de votre VE

Les VE sont beaucoup plus efficaces en ville que sur l'autoroute grâce au freinage régénératif et au fait que les moteurs électriques n'ont pas besoin de tourner au ralenti (aux feux rouges). Par conséquent, les VE dépasseront les estimations du fabricant en ville, mais pas sur l'autoroute. Il est donc conseillé de tester l'efficacité de votre VE sur l'autoroute avant de partir pour un long voyage. Vous pourrez ainsi mieux planifier vos arrêts de recharge.

Joignez-vous au club des VE

Il existe un groupe Facebook de propriétaires de VE du Nouveau-Brunswick. Cette communauté de propriétaires de VE est toujours heureuse de répondre à vos questions et de vous aider à vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Si vous souhaitez partager votre expérience en ligne, utilisez le mot-clic #ConducteurVENB pour aider à faire croître la communauté en ligne des conducteurs de VE au Nouveau-Brunswick.